

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Leclanché SA: Assemblée Générale Extraordinaire

- **Proposition d'augmentation du capital autorisé et conditionnel**
- **Proposition d'élection de deux nouveaux administrateurs**

Yverdon-les-Bains, Suisse, le 28 décembre 2015 – Leclanché SA (SIX Swiss Exchange: LECN), entreprise spécialisée dans la production de cellules lithium-ion de grand format et de solutions innovantes de stockage d'énergie, invite ses actionnaires à venir participer à une Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 janvier 2016 à 11h00 (ouverture des portes à 10h30) à Yverdon-les-Bains.

En 2015, Leclanché a vécu une véritable transformation. La société a simultanément développé ses activités commerciales et ses capacités de production. Notre production a en effet atteint un nouveau record alors que nos ventes de cellules lithium-ion démarraient. En parallèle, Leclanché a remporté des projets phares tant sur le segment Transports qu'Infrastructures.

- Le projet "Garciosa" - du nom d'une île des Açores portugaises – qui totalise près de 3,2 MWh, est en phase finale d'installation. Graciosa constitue d'ores et déjà un projet-phare en matière d'intégration des énergies renouvelables à une échelle industrielle.
- Leclanché a remporté un contrat pour la fourniture d'une solution de stockage sur batteries destinée au plus grand ferry électrique au monde. Ce projet est soutenu par l'Union Européenne. Leclanché se profile dorénavant en tant que partenaire de référence pour les équipements de motorisation électrique destinés aux transports publics.

Le secteur traditionnel des «Batteries Spéciales» a subi une réorientation pour devenir un des piliers de la croissance de Leclanché. Cette unité a notamment remporté des contrats dans des segments stratégiques du marché tel que l'éclairage urbain hors réseau (off-grid). Le changement d'échelle de la présence commerciale de Leclanché démontre la qualité des technologies lithium-ion qu'elle a développées et produites depuis 2006.

A la suite du succès de la levée de fonds de quelque CHF 6,9 millions le 16 décembre dernier, Leclanché a le plaisir d'inviter l'ensemble de ses actionnaires à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Yverdon le 21 janvier 2016 afin de leur présenter les avancées commerciales de la société et de proposer l'élection de deux nouveaux membres du conseil d'administration. Ces nominations reflètent l'engagement fort démontré par les actionnaires de Leclanché et

permettront de renforcer le conseil d'administration avec une vision globale de l'industrie et une grande expertise sur plusieurs continents.

Par ailleurs, comme annoncé le 16 décembre dernier, la société proposera de compenser les pertes de Leclanché SA accumulées au fil des ans par des réserves d'apports au capital selon l'Art. 725 Sec. 1 du CO. Ceci résulte principalement de la conversion de l'emprunt convertible accordé par Recharge A/S et de la perte opérationnelle réalisée par la société.

En outre, la société proposera également une augmentation du capital autorisé et du capital conditionnel de Leclanché afin de permettre davantage d'investissements de croissance dans la société. Leclanché se réjouit de pouvoir continuer à bénéficier du soutien de ses actionnaires lors de l'assemblée extraordinaire afin de soutenir une émission d'actions suffisante permettant de répondre aux besoins de capitaux de croissance de l'entreprise.

«J'aimerais remercier tous nos actionnaires pour l'extraordinaire soutien qu'ils apportent à Leclanché. Après la complétion du plan de transformation, votre société est en train d'exécuter son plan opérationnel dont l'objectif principal est d'atteindre une croissance bénéficiaire à long terme. Au cours de l'année 2015, votre société a réussi à amorcer son développement commercial et à augmenter drastiquement sa production afin de commercialiser sa gamme de solutions de stockage industriel. L'assemblée extraordinaire sera l'occasion pour moi de vous montrer les dernières avancées au sein des quatre piliers de croissance de Leclanché et de vous faire part des progrès atteints en 2015. Je me réjouis de vous accueillir à Yverdon-les-Bains. Je vous souhaite d'ores et déjà une très heureuse année 2016 et suis impatient de continuer à partager avec vous nos succès tout au long de l'année à venir et des suivantes», a déclaré Anil Srivastava, CEO de Leclanché.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Création du Capital Autorisé
2. Création du Capital Conditionnel
3. Compensation des Réserves d'Apport au Capital, Réserves Générales et autres Réserves avec Pertes Accumulées (*Accumulated Losses*)
4. Élection au Conseil d'Administration
 - 4.1 Élection de Peter G. Wodtke
 - 4.2 Élection d'Adam Said

Pour d'avantage d'information, merci de vous référer à l'invitation officielle à télécharger sur: www.leclanche.com

Contact:

Jacques Boppe / Maya Aprahamian

Tél.: +41 (0) 24 424 65 00 E-Mail: communication@leclanche.com

Contact médias:

Voxia communication

Rohan Sant, phone: +41 79 120 00 28 - rohan.sant@voxia.ch

A propos de Leclanché

Société fondée en 1909, Leclanché SA est un partenaire fiable des technologies de stockage d'énergie sur batteries. Fort d'une tradition remontant à Georges Leclanché, l'inventeur de la pile sèche, Leclanché a développé un important portefeuille de systèmes de stockage d'énergie, allant des batteries spécialisées, conçues sur mesure, jusqu'aux solutions lithium-ion leaders de la branche. L'intégration d'un spin-off de la Fraunhofer-Gesellschaft (Allemagne), en 2006, a permis à Leclanché de passer du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader européen du développement et la production de cellules lithium-ion. Les solutions de stockage de Leclanché sont optimisées pour de multiples applications, notamment l'intégration des énergies renouvelables, la réduction de la consommation de diesel, les services auxiliaires connectés au réseau d'électricité, l'écrêtage des pics de consommation pour les industries lourdes, mais aussi les transports à forte capacité (routier, ferroviaire et maritime). Les produits Leclanché se caractérisent par leur stabilité de cycle très élevée (cellules avec anode en titanate) ainsi que leur grande longévité. Grâce à sa technologie brevetée de séparateur, élément essentiel des cellules lithium-ion, Leclanché est en mesure de produire en masse des cellules présentant d'excellentes caractéristiques de sécurité, grâce à un site de production entièrement automatisé de cellules lithium-ion de grand format, dont la capacité de production annuelle peut atteindre un million de cellules. Leclanché propose aussi plusieurs systèmes de stockage spécialisés, notamment des systèmes sur mesure pour applications militaires ou médicales. La société assure enfin la distribution de batteries primaires et secondaires, ainsi que des accessoires d'autres fabricants. La société Leclanché est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN). SIX Swiss Exchange: ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

www.leclanche.com

Réserves

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que: «stratégique», «propose», «introduire», «sera», «planifié», «attendu», «engagement», «atted», «défini», «préparation», «plans», «estime», «vise», «devrait», «potentiel», «attendu» «estimé», «proposition», ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfiques futurs de Leclanché ou d'une de ses business units. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses business units ne parviennent à un résultat financier donné.